



L'actualité du **militant** des industries chimiques

N°380 du 21 juillet 2020

L'agenda

08 septembre 2020

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
SYNDICATS DE LA FNIC-CGT
À MONTREUIL**

ATTENTION REPORT :

**41^{ÈME} CONGRÈS FÉDÉRAL
DU 30 NOVEMBRE
AU 04 DÉCEMBRE
2020**

**41^e
CONGRÈS**

LOUJAN – 30 NOVEMBRE AU 04 DÉCEMBRE 2020
DE LA CONVERGENCE À LA VICTOIRE

**RÉUNIONS PARITAIRES
À VENIR**

09-10/09 - PLASTURGIE : CPPNI

22/09 - CAOUTCHOUC : CPPNI
INFORMATION

22-23/09 - PLASTURGIE : CNPE

23/09 - FRANCE CHIMIE : CPNE

24/09 - INDUSTRIE PHARMA :
CPPNI

24/09 - PETROLE : CPNE

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00 -
<http://www.fnic-cgt.fr> -
E-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel - 1,06 €

ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1020 S 06566

Imprimé par nos soins

Droits & libertés

LA COLLECTE DES DONNÉES DE SANTÉ PAR L'EMPLOYEUR EST INTERDITE

Face à la crise épidémique, l'employeur peut être tenté de collecter les données de santé de ses salariés. Certains employeurs effectuent des prises de température à l'entrée des bâtiments ou demandent aux salariés d'effectuer des tests PCR (nasal) ou sérologiques. Ces données de santé relèvent d'un caractère sensible et l'employeur a l'interdiction de les collecter ou de les consigner.

Ce principe, rappelé par la CNIL, est énoncé également par l'article L. 1121-1 du Code du travail qui dispose que « nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché ».

Orga & Vie syndicale

INSCRIPTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 8 septembre 2020 aura lieu l'Assemblée Générale des syndicats de notre Fédération. Camarades, à ce jour nous avons toujours trop peu de retour des syndicats concernant les inscriptions. Dans un souci d'organisation il est demandé à chacun de nos syndicats qui n'ont pas encore fait le nécessaire de s'inscrire au plus vite afin d'assurer la réussite de notre Assemblée Générale, tant sur le plan de l'organisation que sur les débats.

L'Assemblée Générale sera l'occasion de construire le rapport de force qui permet de passer de la passivité à l'action collective de confrontation avec le Pouvoir. À ce titre nous défendons la nécessité de s'organiser collectivement avant, pendant et après la lutte.

Il devient donc urgent et vital de mettre en œuvre toutes les possibilités d'une riposte sociale d'envergure, basée sur la gestion collective des moyens de production et sur la démocratie sociale.

L'Assemblée Générale de la FNIC sera le moment de partager et surtout de construire cette riposte à la hauteur des attaques que nous subissons dans nos entreprises et dans nos vies, que nous soyons actifs ou retraités.

930 millions d'euros,

Ce sont les réserves d'or du Venezuela détenues par la banque d'Angleterre, que la justice britannique a données à Juan GUAIDO, opposant au président du Venezuela MADURO et marionnette de TRUMP alors que le transfert de ces 930 millions a été refusé au gouvernement en place, pour lutter contre le Covid-19.

Compte rendu du CEF

Comité Exécutif Fédéral du 7 juillet 2020

♦ Situation générale :

Au niveau international, le Venezuela et Cuba sont étranglés par un blocus unilatéral et meurtrier par l'impérialisme des Etats-Unis.

Dans ces deux pays, les médicaments sont absents, ainsi que le nécessaire pour vivre décemment. La Fédération a commencé à mettre en œuvre les décisions du CEF d'intensifier les relations avec Cuba en particulier, avec nos camarades travailleurs de ces pays agressés par les Etats-Unis et leur soutiens, dont la France.

Aux Etats-Unis, l'absence de protection médicale et sociale minimum provoque une crise sans précédent, avec 133 000 décès du Covid-19 à ce jour.

La mort de George Floyd tué par un policier a été l'étincelle déclencheuse, dans beaucoup de pays d'importantes manifestations ont eu lieu dont, en France, en réaction à la mort d'Adama Traoré en 2016, pour dénoncer le racisme policier.

N'oublions pas que le socle, de toutes répressions, oppressions (nationales, raciales, de genre, etc.) c'est la lutte contre l'exploitation capitaliste. C'est elle qui est à l'origine de toutes les autres.

Le Capital, qui veut garder ses marges, a transformé la crise sanitaire, en crise économique, et en profite pour supprimer des milliers d'emplois, chez les donneurs d'ordre, mais aussi sur l'ensemble de la chaîne de sous-traitance. Dans la ligne de mire, et même déjà sous le feu, figurent la sidérurgie, les raffineries, la chimie, et tant d'autres secteurs pas assez « verts ». Face à cela, il faut coordonner les luttes, pour aider les syndicats qui se retrouvent confrontés à ces plans antisociaux.

Le CEF a validé l'initiative d'une marche pour l'emploi et la dignité, de Marseille à Paris entre fin septembre et mi-octobre, cette marche se terminant par une manifestation nationale un samedi à Paris, suivie fin octobre, de l'organisation d'Assises de la Riposte générale appelée à faire débattre des centaines de participants.

♦ 41^{ème} Congrès Fédéral :

Le 41^{ème} Congrès de notre Fédération a été décalé du 30/11 au 04/12 avec la séance internationale le 29/11. Le CEF a validé le nouveau planning de préparation. Le rapport d'activité sera modifié et envoyé aux syndicats avant le 09/10. Les syndicats ont jusqu'au 13/11 pour apporter leurs amendements sur l'ensemble des documents soumis au Congrès.

À ce jour, 70 syndicats représentant 151 délégués ont confirmé leurs inscriptions. Sur les 79 candidatures au CEF de la prochaine mandature, reçues avant le report, 45 ont été confirmées.

Nous devons relancer les inscriptions auprès de nos syndicats. Un courrier a été envoyé à tous les syndicats qui avaient déjà inscrit des délégués pour qu'ils confirment ces inscriptions. Concernant les candidatures au futur CEF et à la CFC, le même processus a été fait.

♦ AG FNIC du 08/09/2020 :

A ce jour, il n'y a que 39 inscrits. Au vu de la situation, des annonces de restructurations, de licenciements, trop de syndicats se retrouvent isolés, et se tournent vers le juridique. Il faut impérativement que les syndicats soient présents à l'Assemblée Générale pour débattre et échanger sur le plan de lutte à mettre en place.

♦ Orga/Renforcement :

Sur les mois de mars et avril 2020, aucun état n'a été enregistré par Cogétise et le rattrapage est en cours. Pour l'exercice 2018, l'état au 31 mai marque un nouveau recul de syndicalisation de 635 FNI.

Concernant 2019, nous sommes à 3 000 FNI non rentrés et un retard de 47 000 timbres mensuels.

Un courrier aux syndicats n'ayant rien payé 2019 va être envoyé.

Pour l'année 2020, nous ne comptabilisons que 4 500 syndiqués. Une nouvelle fois, il y a urgence à ce que les syndicats régularisent la situation.

Le projet de retraite Macron face à la crise

En ces temps de crise économique, et alors qu'il est en particulier facile de comprendre que le système par points voulu par le gouvernement conduirait à des baisses importantes de pension à la moindre crise sanitaire ou financière.

Avec la crise économique actuelle et le projet de réforme du système des retraites du gouvernement, l'ensemble des retraités (futurs et actuels) serait impacté.

Le taux de cotisation dans un système « à cotisations définies » celui que Macron veut nous imposer, est fixé à l'avance et il est impossible d'augmenter les recettes du système en cas de problème. Si les recettes baissent (par exemple, en cas de hausse du chômage), les pensions doivent s'ajuster à la baisse.

D'autre part, dans ce même projet de régression, la part des retraites dans le PIB est fixée à 13,8 %. Cette disposition aura de toute façon des effets négatifs avec l'augmentation future du nombre de retraités : avec un gâteau des pensions constant, chacun disposerait d'une plus petite part.

La crise sanitaire que nous vivons actuellement le confirme : avec un pourcentage de PIB figé à 14 % le montant des pensions ne peut que baisser si le PIB est impacté d'une baisse de 15 % comme c'est le cas avec la crise du Covid-19.

Un tel système ne serait absolument pas construit pour résister à des crises majeures, qu'elles soient sanitaires ou économiques, guerres et attentats qui bloquent aussi l'économie, comme le montre d'ailleurs l'exemple de la Suède, où la valeur du point a diminué à trois reprises après la crise financière de 2008.

Petite démonstration du projet de réforme néfaste sur l'enveloppe des retraites, avec la baisse du Produit Intérieur Brut (PIB) :

En se basant sur le PIB de 2019, en prenant en compte les prévisions d'économistes, d'une baisse de 15 % du

PIB en 2020, cela ferait une perte de 79,2 milliards d'euros pour le système de retraite, donc autant d'argent en moins à redistribuer.

	2019	2020	2019/2020
PIB Md€ (France)	2435,2	2070,28	-364,92
13,8% PIB Md€	365,28	285,69	-79,59

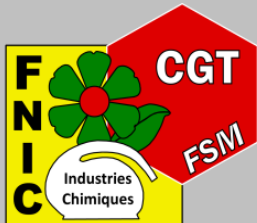
Aux Pays-Bas, le principal fonds de pension a annoncé, qu'en raison de la pandémie du coronavirus, le niveau des retraites pourrait être revu à la baisse en 2021.

Une telle mesure peut-elle être prise en France ?

Il n'y a pas de craintes à avoir avec le système actuel par répartition, les retraites sont protégées des chocs économiques car les ressources viennent des salaires et non des marchés financiers, comme aux Pays-Bas ou en Suède.

Mais avec le système que veut nous imposer le gouvernement, ce qui se passe dans les pays nordiques se produira inévitablement à chaque crise en France. De plus, dans une enveloppe figée du PIB, quid de l'augmentation régulière des pensions pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités ?

On voit donc ici les effets délétères que pourrait avoir la refonte du système des retraites voulue par le gouvernement et la nécessité de continuer à s'y opposer fermement.



MILITANTS,

PASSONS AUX ACTES !

Le président monarque s'est exprimé le 14 juillet, renouvelant ainsi avec le traditionnel discours du président le jour où l'on fête la prise de la Bastille.

Rien de nouveau dans le discours, bien au contraire ; « on garde le cap » « je suis un président qui fait ce qu'il dit, ma différence est là » et c'est bien là notre problème, les annonces faites hier confirment la continuité des politiques de régressions sociales, d'austérité qui vont s'amplifier sous prétexte de la crise sans précédent que nous allons subir suite à la pandémie.

Que doit-on retenir du discours de l'empereur, le port du masque, inutile hier, sera obligatoire demain ! Pas besoin de préciser que si le masque était inutile hier, c'était tout simplement un mensonge d'Etat pour couvrir le fait que, suite aux choix politiques qui avaient été faits, il n'y en avait plus. Une annonce de diversion, un os à ronger pour les médias qui en font leurs choux gras, faisant abstraction des vrais sujets.

100 milliards, c'est le montant que l'Etat va investir dans un grand plan de relance de l'économie, notamment pour l'emploi des jeunes qui seront 800 000 à arriver sur le marché du travail à la rentrée. **Comment cela va se traduire ?** Une nouvelle fois par le biais de suppressions de cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune jusqu'à 1,6 fois le SMIC (2400€ de base, 1900 net). C'est tout bénéfice pour les entreprises, notamment les plus grandes qui, de fait, ne vont pas se gêner pour virer leurs anciens et embaucher des jeunes fraîchement et hautement diplômés, formés aux frais de l'Education nationale et les rémunérer a minima bien sûr pour ne pas payer de cotisations.

Sans compter que c'est autant de manque à gagner en recettes pour notre Sécurité sociale. Favoriser par des contrats d'insertion l'entrée dans le travail pour 300 000 jeunes, là c'est réinventer « les emplois aidés », des petits boulots payés une misère et financés par l'Etat. Il est certain que ce sera un palliatif du manque d'effectifs dans la fonction publique et le monde associatif.

Et pour finir, certain que les mesures qu'il a décidées sont les bonnes, Macron confirme que l'on ne pourra éviter l'arrivée d'un million de chômeurs supplémentaires d'ici l'automne. Sachant que pour les mois d'avril/mai sont comptabilisés 1,2 million d'inscrits supplémentaires à Pôle emploi pour atteindre 7,3 millions d'inscrits pour seulement 47 % des chômeurs indemnisés.

300 milliards de crédits aux entreprises garantis par l'Etat, 250 milliards d'aides directes accordées aux entreprises par le biais d'exonérations de cotisations ou de financement direct de trésorerie, et maintenant 100 nouveaux milliards, cela fait 650 milliards qui sont octroyés aux entreprises en 4 mois pour sauver le système capitaliste.

C'était le 14 juillet, la révolution, il va vraiment falloir la refaire et cette fois-ci prendre l'Elysée !!

IL N'EST PLUS D'AUTRE CHOIX, LES TRAVAILLEURS, LA POPULATION, LES JEUNES, LES RETRAITÉS, TOUS NOUS DEVONS PRENDRE NOTRE DESTIN EN MAIN.

LA CGT APPELLE À LA GRÈVE ET AUX MANIFESTATIONS LE 17 SEPTEMBRE. NOTRE FÉDÉRATION AVEC D'AUTRES ET NOMBRE D'UD VONT DÈS LA RENTRÉE ORGANISER DES INITIATIVES DE LUTTE.

DÈS MAINTENANT, CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE AVEC LES TRAVAILLEURS !